



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Fos-sur-Mer, le 13 novembre 2013

## *Incendie sur le centre de traitement multifilière des déchets EveRé*

**La ligne 1 de l'Unité de Valorisation Énergétique techniquement opérationnelle. Les rapports de contrôle et d'inspection demandés vont être fournis en fin de journée aux services de l'État qui doivent ensuite statuer sur le redémarrage partiel.**

Comme prévu dans notre planning, la pièce endommagée de façon indirecte par les effets de l'incendie (réchauffeur d'air) au niveau de la ligne 1 de l'Unité de Valorisation Énergétique a été réparée depuis vendredi dernier. Après toute une série de contrôles réalisés sur l'ensemble du système, cette ligne est donc aujourd'hui opérationnelle d'un point de vue technique.

Avant une remise en service, la DREAL a demandé, lors d'une réunion conjointe le 8 novembre 2013 dernier, à ce qu'un **audit complet des moyens de détection incendie et de défense incendie** dans cette partie de l'activité soit réalisé **afin de s'assurer de leur parfait fonctionnement, comme c'était le cas avant l'incendie du 2 novembre.**

Exemples de contrôles demandés :

- Bon fonctionnement de toute la détection incendie de l'Unité de Valorisation Énergétique
- Bon fonctionnement de tout le réseau de défense incendie de l'Unité de Valorisation Énergétique et de la fosse dédiée (RIA, canons...)
- Bon fonctionnement des poteaux incendie avec un débit suffisant
- Bon fonctionnement de tout le système de traitement des fumées de l'Unité de Valorisation Énergétique (laveur, dépoussiéreur, traitement catalytique)
- Bon fonctionnement des équipements de surveillance de la qualité des fumées (analyseurs)

Ces différents contrôles et inspections externes ont été réalisés depuis lundi dernier et se terminent aujourd'hui. Les rapports seront remis en fin de journée aux services de l'État.

Ces actions ont bien évidemment pour objectif de garantir le redémarrage de la ligne n°1 de l'Unité de Valorisation Énergétique en totale sécurité à la fois pour le personnel, et aussi pour l'environnement.

Une fois ces éléments reçus, les services de l'État seront en mesure de se prononcer sur le redémarrage partiel du centre, qui pourrait donc se dérouler de la manière suivante :

- > **Redémarrage de la ligne 1, dès l'approbation des services de l'État**
- > **Redémarrage de la ligne 2, le 13/12/2013**

Comme annoncé, les apports d'ordures ménagères résiduelles (OMR) de la CUMPM sur le centre devraient pouvoir redémarrer aux alentours du 20/11/2013, et ce de façon progressive:

- > Réception OMR du Centre de Transfert (CT) Sud de Marseille
- > Réception OMR CT Sud + ½ CT Nord (vers le 28/11)
- > Réception OMR CT Sud + CT Nord (vers le 13/12/13)

Ainsi, à la mi-décembre 2013, EveRé serait en mesure de traiter 85% des ordures ménagères de la CUMPM.

### Contact Presse

Bérenger SATEL-PONGY // Responsable Environnement et Communication d'EveRé

Tél : 04 42 05 76 11 / Port : 06 29 50 34 98 / Mail : b.saltel@evere.fr